

APPEL A COMPETENCE

GIP AIGP

GRANDE ARCHE DE LA DEFENSE – ARCHE SUD
92055 LA DEFENSE CEDEX

EN VUE DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE SITE DE LA 15^E SESSION DU CONCOURS EUROPAN EN FRANCE

OBJET DE LA MISSION D'EXPERTISE DE SITES

La présente consultation porte sur la sélection de personnes susceptibles de constituer les dossiers de sites nécessaires à la mise en place de la 15^e session du concours Europan en France. Europan France re-consultera les personnes sélectionnées pour leur confier une ou plusieurs missions selon chaque site porté au concours.

Leur mission portera, en étroite collaboration avec les villes et Europan France, sur le développement de l'analyse et du programme de chaque site porté au concours, l'inventaire des documents nécessaires aux équipes candidates, et la formalisation de l'ensemble de ces données à différents temps de la session (séminaire d'orientation des sites, forum européen des sites, lancement du concours). La mission pourra comporter également la rédaction de textes synthétiques à destination de différentes publications telles que catalogues des résultats, communiqués de presse, et publications internes diverses, ainsi que la participation à des réunions tout au long de la session.

EVALUATION DU TEMPS A PASSER :

Environ 6 jours en 2018 et environ 7 jours en 2019

DUREE DE LA MISSION

Juin 2018 – mars 2019

PROFIL RECHERCHE

Architecte, urbaniste, programmiste et/ou chercheur ayant des références de mission équivalentes, éventuellement auprès des collectivités territoriales (villes, agglomération...) élus et techniciens des villes.

REPONSE ATTENDUE POUR CETTE CONSULTATION

La réponse à la présente consultation comportera les éléments suivants :

- note de motivation (2 pages maximum),
- curriculum vitae et références

COMMANDITAIRE

GIP AIGP, représenté par Isabelle Moulin, directrice du programme Europan
Grande Arche de la Défense - Arche Sud
92055 La Défense Cedex

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LUNDI 11 JUIN 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Octavie Steu - 01 48 57 72 66
Isabelle Moulin - 06 42 65 75 04

Calendrier de la session Europan 15

2018 PRÉPARATION DE LA SESSION	Montage des sites Europan 15 Europan et services des collectivités +partenaires	Janvier > Septembre 2018
	Comité d'orientation des sites (Paris) : Présentation des sites français candidats pour E15 en présence des représentants des sites (élus, techniciens et partenaires), des experts de sites, de membres du jury E15 et de personnalités invitées Validation de la participation des sites à la session	13 septembre 2018
	Forum européen Inter-Sessions E14/E15 (Bruxelles - à confirmer) : Célébration et valorisation des résultats de la session 14 Présentation des sites européens E15, exposition et débats	Novembre 2018 (dates à confirmer)
	Signature des chartes de sites	Octobre-Décembre 2018
	Finalisation des fiches synthétiques et dossiers de sites (Français et Anglais) Transmission à Europan Europe - traductions assurées par Europan France -	Novembre-Décembre 2018
2019 ANNÉE DU CONCOURS E15	Lancement européen du concours et ouverture des inscriptions	Février-Mars 2019
	Evènement de lancement du concours en France (Paris) en présence des représentants de site, des membres du jury et des experts évènement public,	Février-Mars 2019
	Visites de sites en France Rencontres villes / candidats in-situ	Mars > Avril 2019
	Date limite des inscriptions au concours	Fin juin 2019
	Date limite du rendu des projets en Europe	15 juillet 2019
	Analyse des projets rendus par la commission d'expertise europan France,	Juillet > Sept 2019
	1er tour du jury (Paris) Présélection de 20% des projets rendus	Octobre 2019
	Forum européen des villes et des jurys (dans une ville européenne)	Fin octobre-début nov 2019
	2è tour du jury sélection définitive (3 équipes par site) Attribution des primes (Lauréat, Mentionné et Mention spéciale) Paris	Novembre 2019
	Annonce des résultats européens E15	3 décembre 2019
Evènement d'annonce des résultats en France (Paris) en présence des représentants de sites, des membres du jury et des experts	décembre 2019	
2020 DÉBUT DES SUITES DU CONCOURS	Rencontres Villes & Equipes sélectionnées (Paris) Cité de l'architecture et du Patrimoine	Février-mars 2020
2020 ANNÉE DE LA VALORISATION E15	Exposition nationale des projets sélectionnés (France) Publication du catalogue des résultats en France	1er semestre 2020

Evènements européens

DEFINITION DU THEME

Le thème d'European 15 est dans la continuité de celui d'European 14, « **VILLES PRODUCTIVES** », qui est un thème complexe et crucial dans les mutations des villes européennes aujourd'hui.

Cette session, European souhaiterait dorénavant mettre l'accent plus particulièrement sur la question de la **transition écologique** reliée à une vision de la ville productive pour l'avenir.

La transition productive écologique a besoin de considérer les synergies – plutôt qu'une pensée dualiste – entre écosystèmes, entre biotopes et artefacts, entre fonctions et usages, entre citoyens... Créer la synergie entre ces éléments est une autre façon de penser et faire la ville pour anticiper et responsabiliser les responsables urbains autour de l'environnement et de la vie.

European 15 propose donc de mettre en avant trois questions autour de ce défi de nouvelles conditions productives de transformation : **RESSOURCES, MOBILITES** et **ÉQUITÉ SOCIALE**.

- 1- **RESSOURCES** : comment limiter la consommation et la pollution des ressources (eau, air, sol, énergie...) ? Comment partager les ressources ? Comment imaginer des innovations techniques et sociales sur ce sujet ?
- 2- **MOBILITES** : comment intégrer l'évolution des mobilités et l'accessibilité dans les territoires productifs ?
- 3- **ÉQUITÉ** : Comment l'équité spatiale peut-elle contribuer à l'équité sociale ? Comment connecter le social et le spatial ? Comment créer un équilibre productif entre territoires, entre urbain & rural, entre riches & pauvres ?

Ces trois catégories peuvent se décliner sur trois échelles : territoriale, intermédiaire et micro.

L'échelle territoriale « XL » correspond à la grande échelle, au-delà même de la ville dans certains cas (inter-villes ou rural) à partir de la mutation des usages et des pratiques. Pour European, cela signifie pouvoir développer, après le concours, des études stratégiques à grande échelle qui permettent à la ville d'avoir un guide de développement urbain.

L'échelle intermédiaire « L » est celle du quartier ou d'un fragment urbain stratégique. Ce type de sites débouche sur le développement des idées primées dans des projets urbains dans lesquels les équipes peuvent aussi développer une partie plus petite.

L'échelle micro « S », c'est la petite échelle, sur laquelle on peut concevoir des projets qui résonnent à plus grande échelle. C'est aussi une échelle de la fabrication assez rapide, d'interventions plus petites, mêmes temporaires.

L'enjeu est donc de rechercher une diversité de sites qui proposent de repenser le lien entre ville et espaces productifs autour de synergies et à l'intérieur de ces trois thèmes et à ces trois échelles.

Pour expliciter cette relation contexte/échelle des sites, il est proposé une grille.

TYPES DE CONTEXTES EN RELATION AUX ECHELLES DE SITES

	RESSOURCES	MOBILITÉS	EQUITÉ
XL Echelle territoriale	Enjeu : la résilience de sites abîmés par l'urbanisation et l'industrialisation, avec une dominante de mutation écologique autour de la gestion de l'eau, des éléments naturels	Enjeu : donner une grande urbanité aux grandes infrastructures comme les réseaux régionaux de transport	Enjeu : le devenir de zones rurales et leur redynamisation par l'apport de nouveaux habitants, de nouveaux types de production
Partenaires	Les parcs naturels, les régions, les villes...	La compagnie des chemins de fer ou de gestion des autoroutes, la Région	La Région, les collectivités locales, les villages en réseau
L Echelle intermédiaire urbano-architecturale	Enjeu : gestion des ressources autour de la production d'énergie qui doit être intégrée au projet urbain	Enjeu : dans les zones suburbaines, le passage entre vitesse rapide métropolitaine et vitesse lente de proximité ; mais aussi la question du « dernier kilomètre » au niveau logistique, ou des connexions intermodales en ville.	Enjeu : le désenclavement des quartiers ségrégués, des enclaves urbaines. C'est la question de la mixité des usages en intégrant la dimension productive à l'échelle d'un quartier.
Partenaires	Compagnies d'électricité, les villes	La ville, les compagnies de transport (train, tram, etc)	Les ministères en charge du logement, les constructeurs d'habitat aidé, les compagnies du logement
S Echelle micro réagissant dans le macro	C'est l'idée du recyclage de l' <i>upcycling</i> de bâtiments ou d'espaces ouverts mais obsolètes dans leur usage. Ce peut être un point de recyclage ou un bunker. Il s'agit de les transformer en espace productif.	Enjeu : urbanité des services autour des modes de transports : une station, un passage, un parking, un point relais, associés à d'autres programmes, en particulier productifs	Enjeu : réutilisation d'espaces micro-urbains ou simplement du logement : donner un logement de qualité à tous, en créant les conditions d'une relation entre habitat et travail
Partenaires	Société civile, communautés locales, artisans, écoles	Travail avec le lobby, les activistes, la ville	Travail avec des groupes d'habitants, des associations, des compagnies de logement

European Europe, 2017